

MARDI 23 novembre 18h-21h
Maison des Syndicats de Créteil, salles 6-7
11/13 rue des Archives, Créteil

RÉUNION D'INFORMATIONS SYNDICALES A CRÉTEIL

Déductible des 108heures !

En informant son IEN par courrier
(modèle au verso)

AU PROGRAMME :

► LOI RILHAC ET SES CONSÉQUENCES

avec Sabine Duran, directrice d'école et militante SUD éducation.

CETTE RÉUNION EST OUVERTE À TOUTES ET TOUS !
ELLE EST ORGANISÉE SOUS LA FORME D'UNE RIS POUR PERMETTRE
AUX COLLÈGUES DU 1ER DEGRÉ DE DÉDUIRE CES HEURES DES 108H.

SUD éducation 94

11-13 rue des Archives - 94 010 Créteil cedex

contact@sudeducation94.org — 01.43.77.33.59

www.sudeducation94.org — facebook.com/Sudeducation94/

Modèle pour informer votre IEN de votre participation à une RIS.

Nom :

Prénom :

Affectation :

Date :

A Mme/M l'IEN de la Circonscription.

Conformément au décret 82-447 du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par SUD EDUCATION 94, le mardi 23 novembre, de 18h à 21h, à CRÉTEIL.

Ces trois heures seront déduites des heures annualisées obligatoires (réunions de concertation, animations ou conférences pédagogiques).

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mon engagement pour l'école publique.

Signature :